
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 16 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19- 0857 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Contrôleurs du Travail, session 2019.

Ce sont :

CONTRÔLEURS DU TRAVAIL

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO PASSOC WINDE JACQUES	011649	B8833485	24/07/93
1°	KABORE WENDKOUNI NADINE	011020	B5127736	10/07/95
3°	BANDE HAMIDOU	008511	B11357328	31/12/93
4°	TRAORE DJENEBA	007532	B3087310	22/05/91
4°	KABORE IBRAHIM	012698	B5499416	29/04/92

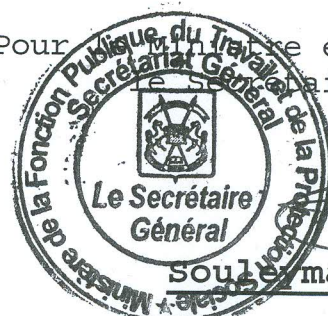
Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SON ADAMA	009067	B1716830	31/12/93
2°	KOLOGO KOUILGA	006372	B4763974	19/09/94
3°	SANOGO AÏSSATA	003863	B3347385	12/09/89

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Pour le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souloumane LENGANE